

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

Début de la séance 18h15 , quorum atteint 18 votants sur 30

Pièce n°8

Approbation du PV de CA du 30 mars

Après rectification selon la demande de Mme VANDEPUTTE, représentante de la PEEP:

Page 3 « ~~Les fédérations de parents~~ La FCPE nous fait part d'une chose : les livres sont peu utilisés par les professeurs. De plus en plus de parents n'adhéreront plus aux fédérations ; les fédérations ne pourront remplacer tous les livres à terme. »

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

I- Partie financière

Présentation par M. LOEUILLIEUX

Contrats et conventions

Groupement commande marché denrées alimentaires stockables 2022-2024 Lycée Paul Duez Douai
Groupement commande marché produits surgelés janvier 2022- août 2023 Lycée Pasteur Lille
Groupement commande marché BOF condorcet janvier 2022- décembre 2024 Lycée Condorcet Lens
Convention ARA avenant n°1 atelier création MAO
Convention Ruches et Nature ruches (projet jardins et découvertes)
Convention Compagnie Peu importe théâtre en espagnol bachibac sept 2021
Convention Compagnie Mozaik prestation chant musique

Conventions logements

Convention occupation précaire logement M. Loison Pascal du 11/07/2021 au 10/07/2022 logement F3 2e étage
Convention occupation précaire logement M Carré Philippe du 11/07/2021 au 10/07/2022 logement F4 RDC
Convention occupation précaire logement M. Gharbi Walid Allah du 11/07/2021 au 10/07/2022 logement F2 1e étage
Convention occupation précaire logement M. Mahieu Anselme du 11/07/2021 au 10/07/2022 logement F3 2e étage
Convention occupation précaire logement Mme Katarzyna ZIELONY du 11/07/2021 au 10/07/2022 logement F2 3e étage

Contrats

Konica Pack gestion de contenu numérique 295,35€ mensuel
MatchWare licence site éducation pour Mind View licence 3 ans 1165,83€ HT par an.
Licence projet Voltaire Orthographe expression post bac 1086€ par an

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

Sorties et voyages

Séjour Venise octobre 2021

48 élèves 4 accompagnateurs,
Total dépenses : 18 624,32€
Recettes Participation familles : **330.00€** soit 15 840.00€
 Part lycée 1925,38€
 Part MDL 300.00€
 Part MDL spécifique : 558,94€

Sortie Villeneuve d'Ascq LAM octobre 2021

48 élèves 4 accompagnateurs
Total dépenses : 550,00€
Recettes Participation familles : **6.00€** soit 288.00€
 Part lycée 262,00€

Sortie Musée du Louvre Paris octobre 2021

45 élèves 4 accompagnateurs
Total dépenses : 1150,00€
Recettes Participation familles : **15.00€** soit 675.00€
 Part lycée 400,00€
 Part MDL 75,00€

Séjour Normandie du 05/04/2022 au 08/04/2022

49 élèves 4 accompagnateurs
Total dépenses : 14 864,92€
Recettes Participation familles : **260,00€** soit 12 740,00€
 Part lycée 1 324,92€
 Part MDL 300,00€
 Part région 500,00€

Séjour Bretagne 12/10/2021 au 15/10/2021

49 élèves 4 accompagnateurs
Total dépenses : 16 388,43€
Recettes Participation familles : **285,00€** soit 13 965,00€
 Part lycée 1623,43€
 Part MDL 300,00€
 Part région 500,00€

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

DBM N°4

Répartition crédits dotation état 2021

AP SUPPORT 13ADP	2 599.00€
AP SUPPORT 13EAC	2 000.00€
AP SUPPORT 13REP	2 300.00€
Total	6 899.00€

Rappel dotation 2020 : 6248.00€
Ouverture des crédits voyages 2021

Prélèvement sur fonds de roulement

Prélèvement de 23 000.00€
Prélèvement de 3 000.00€
Prélèvement de 6 000.00€
Total : **32 000.00€**

Capacité à prélever au 31/12/2020 : **158 092,53€**
Fonds de roulement mobilisable au 24/06/21 : **92 092,53€**

(Informatique au lycée)

M. PAINSET demande la destination des 36 ordinateurs achetés.

M. MOREN précise : 18 pour les BTS et 18 pour les sciences.

M. PAINSET confirme la nécessité de ce renouvellement car les ordinateurs utilisés actuellement sont complètement obsolètes.

M. LOEUILLIEUX ajoute que la dotation annuelle Région qui devrait nous parvenir après les vacances de la Toussaint sera également dévolue au renouvellement des matériels dans ces deux secteurs.

M. CHOPIN regrette que le secteur de l'enseignement général soit oublié même si l'obsolescence des ordinateurs n'atteint pas le niveau des secteurs sciences et BTS.

M. LOEUILLIEUX indique que 100 Disques Durs seront changés sur les autres par M. MAHIEU notre AED TICE

CHOPIN réitère les inquiétudes des professeurs sur la fin du contrat de M. MAHIEU qui intervient fin juillet.

M. MOREN les rassure en précisant qu'un AED a été recruté pour ses compétences en informatique de façon à pallier le départ de M. Mahieu et en attendant la création d'un poste de Technicien Informatique Localisé courant 2022 sur lequel M. MAHIEU pourra être recruté en tant que contractuel si le poste n'est pas pourvu à l'interne de la Région. Un poste d'apprenti est également prévu.

Mme LECOMTE ajoute qu'un problème se pose également sur les vidéoprojecteurs qui tombent en panne les uns après les autres et demande s'ils ne pourraient pas être remplacés par des VPI (Vidéoprojecteur Interactif).

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

M. LOEUILLIEUX répond que le coût d'un VPI est le double d'un vidéo projecteur classique et que le budget du lycée ne le permet pas. Une demande a été faite auprès de la Région.

Mme LECOMTE mentionne également la disparition des télécommandes.

M. DECKE propose d'acquérir des télécommandes universelles du modèle de celle qu'il utilise.

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Créances

A l'expiration d'un délai d'une année scolaire suivant le départ de l'élève de l'établissement, les reliquats de crédits non réclamés ou qui n'ont pu être restitués sont pour les crédits inférieurs à 8€ acquis à l'établissement.

La déchéance quadriennale s'appliquant pour les crédits supérieurs ou égaux à 8€.

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Durée amortissement actif

La durée et le mode d'amortissement sont déterminés selon l'utilisation qui est faite par l'EPL du bien, en fonction des caractéristiques propres de l'établissement.

Le conseil d'administration détermine la durée d'amortissement de l'actif, par catégorie. Le tableau ci après présente les durée moyennes d'amortissement pour des catégories d'immobilisations arrêtées par le conseil d'administration.

TABLEAU DES DUREES AMORTISSEMENTS	
Conseil administration du 24/06/2021	
CATEGORIE IMMOBILISATION	DUREE AMORTISSEMENT
Matériel industriel, de restauration, d'entretien de maintenance	10 ans
Bâtiments légers, aménagement intérieurs ou extérieurs	10 ans
Mobilier de bureau, d'enseignement	5 ans
Matériel bureautique, reprographie audio-visuel, d'enseignement	5 ans
Matériel pédagogique	5 ans
Véhicule automobile, tondeuse	5 ans
Matériel bureautique, de reprographie et audiovisuel	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	1 ans

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

RH Région

La dotation PEC 2021-2022 octroyée par la région est de 4 agents :

3 service général

1 restauration

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Païement factures exercice précédent

Factures non parvenues exercice précédents :

Artois com facture eau conso nov-déc 2021 : Fact n°2021501846865M	298,19€
Artois com facture eau conso nov-déc 2021 : Fact n°20215018468654L	1498,48€
Exquado fact n°2001492 02/01/2020	91,44€
Exquado fact n°2005092 14/04/2020	91,44€
Exquado fact n°2008245 01/07/2020	91,44€
Exquado fact n°2011717 01/10/2020	91,44€
SOS Ambulance Fact n°298180 25/03/2020	125,00€

Vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

II- Partie pédagogique

Ajustement du Tableau de Répartition des Moyens par Disciplines pour information

DISCIPLINES	BESOINS			APPORTS						HSA			
	Besoins	Pondé	Besoins heures face élèves (Besoins-Pondération)	Apports constatés (Heures profs)	Nombre de supports (Profs)	Besoins heures face élèves- Apports constatés	Suppression	Création	Potentiel (Apports+Créations-Suppressions)	HSA face élèves	Total HSA	Moyenne HSA par prof	Moyenne HSA par prof face élé.
MATHS	176,00	10,00	166,00	165,00	10	1,00	15,00	6,00	156,00	10,00	20,00	2,0	1,0
PHYS-CH	152,25	8,00	144,25	138,00	8	6,25	0,00	0,00	138,00	6,25	14,25	1,8	0,8
S.V.T	140,25	7,00	133,25	117,00	7	16,25	0,00	9,50	126,50	6,75	13,75	2,0	1,0
LETTRES	211,75	16,25	195,50	179,50	11	16,00	0,00	0,00	179,50	16,00	32,25	2,9	1,5
S.E.S	80,00	4,00	76,00	72,00	4	4,00	0,00	0,00	72,00	4,00	8,00	2,0	1,0
HIST-GEO	164,00	8,00	156,00	135,00	8	21,00	0,00	5,00	140,00	16,00	24,00	3,0	2,0
ECO-GEST	317,13	49,63	267,50	252,00	14	15,50	0,00	0,00	252,00	15,50	65,13	4,7	1,1
PHILO	69,75	4,75	65,00	48,00	3	17,00	0,00	11,00	59,00	6,00	10,75	3,6	2,0
ALLEMAND	37,00	3,50	33,50	36,00	2	-2,50	0,00	0,00	36,00	-2,50	1,00	0,5	-1,3
ANGLAIS	214,00	18,50	195,50	171,00	10	24,50	0,00	8,00	179,00	16,50	35,00	3,5	1,7
ESPAGNOL	135,50	9,50	126,00	117,00	7	9,00	0,00	0,00	117,00	9,00	18,50	2,6	1,3
ITALIEN	19,00	1,00	18,00	18,00	1	0,00	0,00	0,00	18,00	0,00	1,00	1,0	0,0
E.P.S	114,50	0,00	114,50	117,00	6	-2,50	20,00	8,00	105,00	9,50	9,50	1,6	1,6
ARTS P.	24,00	1,00	23,00	15,00	1	8,00	0,00	9,00	24,00	-1,00	0,00	0,0	-1,0
MUSIQUE	22,00	1,00	21,00	15,00	1	6,00	0,00	0,00	15,00	6,00	7,00	7,0	6,0
Term orien	6,00										6,00		
Reliquat	12,88										12,88		
Total	1896,00	142,13	1735,00	1595,50	93,00	139,50	35,00	56,50	1617,00	118,00	279,00	2,54	1,24
463 HSE	DHG								HP		HSA		
	DHG	1896	Dotation initiale					HP	1617	HSA	279		

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

M. MOREN présente la mise à jour du TRMD pour l'année 2021-2022.

Cette mise à jour ne nécessite pas de nouveau vote au CA car la répartition des moyens par discipline n'a pas changé depuis le vote du CA du 11 février (1^{ère} colonne du tableau en annexe 1)

M. CHOPIN demande si M. MOREN peut préciser le déroulé qui a amené à la suppression du poste en mathématiques.

M. MOREN apporte les précisions demandées :

« J'avais décidé en février de supprimer un poste en mathématiques car un des collègues de l'équipe avait demandé officiellement son départ en retraite au 1^{er} novembre. Mais, le professeur concerné, a refusé. J'ai donc procédé à une modification des variations d'apports du TRMD. J'ai envoyé, pour information, le tableau rectificatif aux membres du CA. La situation fut étudiée par le rectorat car depuis quelques années pour les départs en retraite du 1^{er} octobre et du 1^{er} novembre, les postes sont mis au mouvement (les collègues restant un ou deux mois titulaires sur zone de remplacement dans leur établissement jusqu'à leur date de départ) de façon à ce que le poste soit proposé au mouvement des enseignants dès la fin de l'année scolaire en cours. »

M. BEAURENT ajoute qu'il faudra retenir qu'un collègue qui prendra sa retraite au 1^{er} octobre ou 1^{er} novembre deviendra TZR pendant 2 mois ce qui a été validé par la cellule juridique du Rectorat.

M. MOREN poursuit : « Dans un premier temps le Rectorat m'avait précisé que le professeur pouvait refuser cette disposition. Je m'étais donc orienté vers une autre solution car je ne voulais pas que le dernier arrivé en mathématiques soit victime d'une carte scolaire. Puis, quelques mois plus tard, le rectorat a décidé de supprimer le poste. Le cas est isolé car en général les professeurs concernés sont toujours volontaires.

M. CHOPIN intervient pour préciser que le problème vient du fait que la question n'avait pas été posée à M. RODRIGUEZ car dit-il M. MOREN pensait qu'il allait accepter.

M. MOREN rétorque que même si la question lui avait été posée, la réponse aurait été négative ; c'est d'ailleurs ce qu'il ne manqua pas d'écrire à posteriori dans un de ses courriers.

M. DECKE demande si les professeurs qui souhaitent prendre leur retraite doivent finir l'année scolaire.

M. BEAURENT répond que les collègues qui partent au 1^{er} décembre ou après n'entrent pas dans cette disposition.

M. MOREN poursuit et précise qu'à cette époque de l'année le TRMD bouge pour s'adapter à la réalité des mouvements (Obligations réglementaires de service des personnels entrant; certifiés ou agrégés, ajustement des compléments de service, partage de poste, stagiaires ou Bloc de Moyens Provisoires...)

M. CHOPIN précise que cela risque d'être compliqué pour obtenir un BMP de 5 h en histoire-géographie.

M. MOREN répond que le rectorat à l'habitude de gérer ces situations, le professeur qui sera nommé sur ce BMP complètera son service ailleurs.

M. BEAURENT complète en précisant que des stagiaires seront nommés en philosophie et anglais puis des BMP en SVT et EPS. Il précise d'ailleurs que plus ces derniers sont nombreux, plus cela complexifie la conception des emplois du temps car les plages horaires fixées avec les autres établissements où interviennent ces professeurs sont inamovibles.

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

M. CHOPIN demande quels sont les horaires des stagiaires .

M. MOREN répond que la norme est de 9h mais que pour les besoins du service cela peut aller de 8 à 10h

Ces nominations seront connues à la mi-juillet

Questions diverses

1- Mme VANDEPUTTE, représentante de la PEEP, demande pourquoi les enseignants n'ont pas eu l'autorisation de commander des livres pour la rentrée de septembre.

M. BEAURENT répond qu'il n'y a pas eu d'interdiction, il s'agit d'une info qui a été remontée par les professeurs documentalistes, qu'aucune nouvelle commande ne serait faite par les fédérations de parents.

Mme VANDEPUTTE ajoute: « Nous n'empêcherons jamais les professeurs d'acheter des livres puisque c'est la mission principale des fédérations de parents d'élèves, qui plus est, 98% des parents paient avec la carte génération qui est financée par la Région.

M MOREN répond que c'était une décision de la FCPE.

Mme VANDEPUTTE rétorque qu'il n'y a pas qu'une fédération de parents d'élèves dans l'établissement, puis ajoute : « notre but est de louer une collection complète et non pas amputée d'un ou de plusieurs ouvrages qui auraient bien été demandés par les professeurs. On loue une collection à un certain montant, on se doit de la proposer complète. Je suis très gênée par rapport à cette décision parce que je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas donner aux élèves les moyens dont ils ont besoin. Les enseignants qui nous ont fait remonter ce problème ne veulent pas se retrouver avec seulement la moitié des élèves en possession des ouvrages. On ne peut pas avoir une fédération qui dit oui et une autre qui dit non à leurs demandes. On ne peut pas interdire une fédération d'acheter des livres »

M. MOREN précise que le rôle de l'établissement dans ce domaine est uniquement de mettre en relation les parents avec les enseignants et en aucun cas d'interdire quoi que ce soit.

Mme VANDEPUTTE acquiesce et précise aux professeurs présents que tout enseignant peut transmettre les ISBN des ouvrages à commander avant le 14 juillet.

2- Mme VANDEPUTTE demande si les inscriptions dématérialisées en 2nde serait une pratique définitive.

M. BEAURENT répond par l'affirmative et que ce n'est pas une disposition spécifique à la crise sanitaire. Les établissements volontaires avaient déjà cette possibilité, de façon expérimentale, depuis déjà quelques années, avant un probable déploiement généralisé.

Cette procédure est un gain de temps considérable car en fin d'année scolaire nous sommes très pris par les examens et la préparation de la rentrée.

Mme PRISSETTE représentante de la FCPE intervient:

Procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

"Je tiens à signaler que lors de la réunion qui avait été organisée par l'établissement pour coordonner la restitution des manuels scolaires, les deux personnes présentes pour la PEEP, à l'annonce de la FCPE sur la décision de ne pas acheter de nouvelles collections compte tenu de leur faible utilisation par les élèves, ont précisé qu'ils en feraient de même.

Mme LUCAS CPE présente lors de cette réunion confirme.

Mme VANDEPUTTE ne nie pas les propos tenus mais confirme qu'ils n'engagent que les deux personnes qui les ont tenus. Que ce type de décision est pris en assemblée générale ce qui n'a pas été le cas.

M. CHOPIN s'inquiète de ce possible fonctionnement à deux vitesses dans le renouvellement des manuels qui poserait nécessairement des problèmes pour les professeurs.

M. BEAURENT ajoute que tous les lycées n'ont pas de fédérations qui gèrent la location des livres. Dans ce cas, ils sont achetés en librairie ou dans les bourses aux livres organisées par les établissements.

Représentante FCPE : Notre CA a voté la décision de ne pas racheter de livres cette année. Néanmoins nous souhaitons avoir les listes des manuels par niveau afin de faire le point par rapport aux livres que nous possédons. Nous avons fait la demande au secrétariat qui lui-même a fait la demande aux documentalistes, nous n'avons eu aucun retour.

M. MOREN propose d'améliorer la communication à ce sujet entre les fédérations de parents d'élèves et l'établissement en donnant les coordonnées des coordonnateurs de discipline afin que les fédérations puissent traiter directement avec les enseignants.

M. CHOPIN approuve cette proposition.

Mme VANDEPUTTE affirme que les manuels sont réellement utilisés surtout en Maths et HG

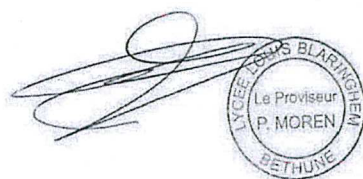
M. BEAURENT prend la parole pour répondre à M. HANNEDOUCHE qui avait interpellé l'établissement sur l'absence prolongée et non remplacée d'un professeur de SVT.

M. BEAURENT confirme que du soutien sera proposé à la rentrée pour les élèves concernés.

Fin de la séance à 19h30

Le président et secrétaire

Patrick MOREN



LYCÉE LOUIS BLARINGHIEN
Le Proviseur
P. MOREN
BETHUNE